

La péd@gothèque des Pays de la Loire : itinéraire d'un nouveau service

La mise en place d'un catalogue de ressources pédagogiques numériques en Pays de la Loire a conduit ses concepteurs à préciser certains choix techniques et fonctionnels et à surmonter quelques difficultés. Retour sur expérience.

Dans le cadre d'un projet régional (Université numérique des Pays de Loire), l'université du Maine mène depuis 2008 un projet d'indexation de ressources pédagogiques numériques. Grâce à un travail collaboratif entre les services TICE et les SCD, un catalogue de ressources pédagogiques numériques a vu le jour en 2012 permettant aux étudiants des universités du Mans, de Nantes et d'Angers de consulter un catalogue de plus de 1 000 ressources locales, ainsi que plusieurs milliers de ressources des universités numériques thématiques (UNT) : la « péd@gothèque »¹.

Quand l'université du Maine devient le porteur du projet de l'université numérique en région (UNR) sur l'indexation des ressources pédagogiques numériques, ses objectifs sont ambitieux : valoriser le patrimoine numérique des universités, développer la mutualisation de ces ressources au niveau des trois établissements ligériens et des UNT, faire connaître les ressources des UNT dans un nouveau service numérique pour les étudiants. Ce dernier doit proposer des ressources permettant l'autoformation (exercices corrigés, méthodologies, annales...), des ressources dites « pérennes » (dont le contenu doit être valide pendant plus de 2 ans), de qualité (réalisées par des enseignants et chercheurs) et pluridisciplinaires. L'objectif est d'offrir aux étudiants des Pays de la Loire un fonds de documents numériques à vocation pédagogique.

UN PROCESSUS D'INDEXATION COLLABORATIF

Devant la spécificité de ces ressources, l'utilisation du format SupLOMFR, dédié à la description de ressources « numériques » et « pédagogiques » pour l'enseignement supérieur, s'est imposé d'elle-même. Son appropriation a été simplifiée par la participation de l'université du Maine au groupe de travail inter-UNT sur le SupLOMFR dans lequel elle a collaboré à la réalisation du guide d'usage². Cette expertise permettra aux deux chargées de projet (au début du projet : deux personnes, une à plein temps et l'autre à 80 %), documentalistes du service TICE de l'université du Maine (le PRN : Pôle ressources numé-

riques) de former les acteurs des autres universités à l'utilisation de ce profil d'application. Afin d'indexer les ressources, le choix de l'outil s'est porté sur ORI-OAI³ qui permet l'indexation des ressources, le moissonnage et la mise en place d'un workflow d'indexation. C'est un précieux outil pour l'université du Maine qui tenait, pour ce projet, à mettre en place un travail collaboratif entre les services TICE et les SCD.

Le workflow est simple et fonctionne : en lien avec les auteurs de ressources pédagogiques numériques, le service TICE est à l'origine de l'indexation. La cellule TICE renseigne les catégories « cycle de vie », « technique » et « pédagogique ». Le SCD (une personne pour l'université du Maine à 20 % sur ce projet) prend ensuite le relais grâce à son savoir-faire en matière d'indexation pour renseigner la catégorie « classification » (Dewey et Rameau).

On peut regretter que les enseignants n'interviennent pas dans l'indexation des ressources. C'est un point qui doit être amélioré. Le service TICE sensibilise cependant les auteurs et tente de les impliquer dans ce travail d'indexation en leur faisant signer une charte. Celle-ci précise différents points concernant l'indexation : l'identification de la ressource, la durée de validité (2 ans par défaut ou davantage si les contenus sont scientifiques, stabilisés ou sont des données historiques), les conditions d'accès (possibilité pour les auteurs d'accepter le libre accès à leur ressource ou de restreindre cet accès aux seuls étudiants de l'université du Maine ou aux établissements ligériens). La charte permet aussi de sensibiliser les enseignants au droit d'auteur. Elle demande en effet à ceux-ci de s'engager sur l'originalité de la ressource au sens du droit. Ils doivent aussi réfléchir à la condition de diffusion de la ressource. Ils peuvent ainsi préciser sous quelle licence *Creative Commons* elle sera disponible. Cette information est ensuite précisée dans les métadonnées du SupLOMFR.

D'autre part, pour être sûr de ne pas proposer aux étudiants des liens cassés, le service TICE s'est doté d'un outil de surveillance des liens et des contenus indexés (website Watcher). Cela permet de modifier immédiatement une notice (changement de titre, de

[1] <http://pedagotheque.lunam.fr>

[2] www.sup.lomfr.fr, voir aussi encadré p. 12.

[3] www.ori-oai.org, voir aussi encadré p. 11

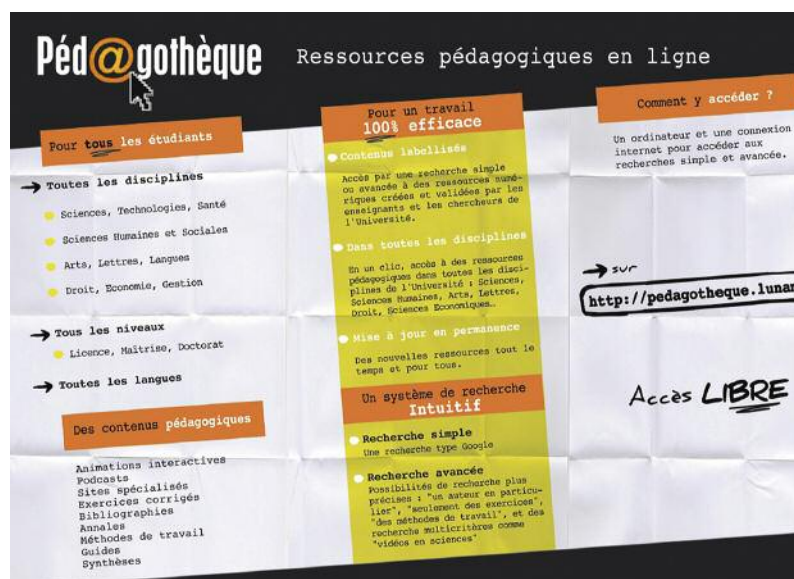
contenus dans la ressource ou de lien) ou de l'archiver si l'auteur supprime sa ressource.

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX RESSOURCES

Pour rendre ces ressources accessibles aux étudiants, l'université du Maine a choisi dans un premier temps un outil déjà connu par les étudiants lors de leurs recherches documentaires et intégré au système d'information : le catalogue du SCD. Un travail a été nécessaire pour qu'ORI-OAI et Flora, le SIGB du SCD, puissent communiquer. Le responsable informatique du SCD fut en charge de la mise en place de cette communication. Selon, les étapes du projet, le temps de travail nécessaire fut variable. Des **formulaire de recherche** ainsi que des **notices spécifiques** ont été développées⁴ pour prendre en compte les particularités de l'indexation en SupLOMFR, en proposant des champs « pédagogiques » : le type de la ressource, le niveau (licence, master ou doctorat), le public concerné, mais aussi des champs liés au format de la ressource : l'URL, le lien de la ressource avec un autre document numérique, les conditions d'utilisation. Ce service a pu être testé et permettait aux étudiants du Mans d'accéder à des ressources pédagogiques numériques au même titre que d'autres types de ressources (recherche simple, avancée et fédérée). En revanche, ce service souffrait de plusieurs contraintes techniques qui ne permettaient pas, par exemple, un accès direct aux ressources ou le moissonnage des UNT. De plus, les objectifs du projet n'étaient pas atteints car seuls les étudiants du Mans avaient accès aux ressources et non ceux des universités d'Angers et de Nantes. Un travail avec les universités d'Angers et de Nantes a été mené pour tenter de mutualiser ce type d'accès intégré aux catalogues des différentes bibliothèques, mais les contraintes techniques et fonctionnelles et la variété des systèmes n'ont pas permis de mettre en place un *workflow* commun d'indexation et une connexion entre ORI-OAI et les SIGB.

Soucieux d'offrir à tous les étudiants ligériens un accès aux ressources pédagogiques numériques indexées et moissonnées, l'université du Maine a mis en place un nouvel ORI-OAI pour l'UNR Pays de la Loire. Celui-ci vient moissonner l'ORI-OAI du Mans, ainsi que les UNT, et peut être consulté sur le portail régional⁵. De plus, la souplesse d'ORI-OAI a permis de customiser les formulaires, les notices, d'intégrer des icônes qui facilitent le tri pour les étudiants, et offre également un accès direct aux ressources.

Un nouveau *workflow* a été défini pour que les universités partenaires participent à l'indexation des ressources pédagogiques numériques créées au sein de leurs établissements : les services TICE des universités de Nantes et d'Angers, en lien avec les auteurs, pré-indexent leurs ressources tandis que l'université du Maine vérifie et complète l'indexation.



De par leur expertise en SupLOMFR et afin de veiller à la cohérence éditoriale de la péd@gothèque, le service TICE et le SCD de l'université du Maine sont devenus un centre de validation de l'indexation et de diffusion des ressources pédagogiques numériques.

↑ Verso de la plaquette présentant la péd@gothèque.

Grâce au soutien de l'UNR et à l'impulsion générée, les trois universités peuvent désormais offrir à leurs étudiants un nouveau service leur permettant de rechercher, selon leurs besoins, des ressources numériques pédagogiques de qualité. Les conditions de mise en œuvre et de réussite du projet ont nécessité trois ans d'efforts et un très fort taux de collaboration entre les différents services associés à la démarche. La viabilité du projet repose désormais sur l'appropriation, par les universités de Nantes et d'Angers, de la péd@gothèque des Pays de la Loire. Cette nécessité est soutenue par la stratégie de proximité mise en place *via* le *workflow* d'indexation car il permet à la cellule TICE de chaque établissement d'être en contact direct avec les enseignants, ainsi que par un important plan de communication (plaquettes, affiches, animation web...).

Du côté des enseignants, il est désormais impératif de leur montrer que la péd@gothèque participe à la valorisation de leurs ressources et de leur activité pédagogique. En signalant les ressources existantes, en les protégeant par une licence appropriée et en les rendant disponibles à différents niveaux, la péd@gothèque a pour vocation de mettre en valeur l'important patrimoine pédagogique de nos établissements.

JENNIFER WOLFARTH

Chargée de projet pour l'UNR PDL, Université du Maine
jennifer.wolfarth@univ-lemans.fr

SONIA GUÉDON

Chargée de mission indexation pour l'UNR PDL,
Université du Maine
sonia.guedon@univ-lemans.fr

[4] <http://scd.univ-lemans.fr>

[5] Cf. note 1.